

Assemblée générale 2023

13 et 14 mai 2023 - Ploemeur



Rapport d'activité 2022

Philippe FRIN, Secrétaire général

2022 fut une année pleine de projets malgré un contexte toujours tendu d'un point de vue économique.

Le contexte national et territorial

La stratégie nationale des aires protégées (SNAP) a été lancée fin 2020, mais c'est en 2022 que l'État a interrogé les territoires. Bien conscient de la faiblesse et des biais de cette stratégie, nous avons pleinement joué le jeu, en mettant en avant de nombreux sites qui nécessitent la mise en place d'une réelle protection forte et de moyens de gestion. Espérons que cela aboutisse à faire progresser rapidement la protection de la biodiversité. En effet, actuellement, seulement 0,14% de la région Bretagne et 0,75 % du territoire de la Loire-Atlantique bénéficient de protection forte, alors que l'objectif national est d'atteindre les 10 %...

De nombreux projets que nous défendons vont dans ce sens : la sélection du dossier Réserve naturelle régionale « Dunes et paluds bigoudènes » par le Conseil Régional de Bretagne, porté depuis de nombreuses années par l'antenne de Quimper-Pays Bigouden ; les extensions des Réserves naturelles nationales du Venec et de Groix progressent, celle des Glénan est bien lancée, celle de Séné en projet et nous avons aussi bon espoir pour le projet « Iles et îlots marins de Bretagne ».

Le développement de projets grâce à l'implication des bénévoles

Le programme Regain-Biodiversité a pour objectif de sensibiliser et d'informer les propriétaires et gestionnaires volontaires sur les bonnes pratiques permettant d'accueillir plus de biodiversité dans leurs jardins et espaces verts et de les conseiller et les accompagner dans le temps. L'année 2022 a permis de tester grandeur nature les principes travaillés en groupe régional, avec l'inscription de plusieurs dizaines de jardins de particuliers. Ces derniers sont conseillés par les bénévoles « ambassadeurs Regain », formés à la thématique et organisés en groupes locaux autour des antennes de notre association (6 antennes ont déjà mis en place un groupe local Regain).

L'année écoulée a également permis de tester des projets d'espaces Regain dans les établissements universitaires, avec un partenariat mis en place avec l'IMT Atlantique sur les campus de Nantes et Brest, mais aussi dans les collectivités dans le cadre d'un ABC (à Porspoder).

Ces projets impliquent à la fois des bénévoles et des salariés de l'association, éducateurs à la nature et chargés d'études naturalistes, illustrant ainsi l'aspect transversal de Regain sur les thématiques abordées et sur les compétences mobilisées en interne.

Les groupes de travail avancent sur des sujets spécifiques

Nous sommes de plus en plus sollicités pour la mise en place d'obligations réelles environnementales (ORE), un groupe régional s'est constitué et une stratégie a été définie et validée par le conseil d'administration, à savoir : l'implication d'une antenne locale, une surface significative, des espaces remarquables par leur faune, flore et paysage. L'objectif est aussi d'utiliser cet outil pour sécuriser le

statut de nos réserves associatives ne bénéficiant pas d'une protection réglementaire.

Un travail important a été mené en 2022 par l'équipe du réseau des réserves notamment avec la réalisation du guide du conservateur bénévole, véritable boîte à outils à disposition de tous les bénévoles qui interviennent sur les réserves associatives, consultable via un site internet dédié et la création des fiches d'identité des réserves à destination des partenaires, sympathisants et adhérents. Une exposition intitulée « Les réserves de nature de Bretagne Vivante » a été éditée à l'automne 2022 pour mettre en avant notre réseau. Elle est à disposition sur demande auprès de notre chargée de communication.

Le « Groupe Loup Bretagne » poursuit son action intense, en engageant un travail auprès d'un public d'éleveur et permet d'avoir des informations fiables sur la présence du loup (trois observations en 2022). Bretagne Vivante est présente au côté du GMB au sein du comité départemental loup, mis en œuvre par la Préfecture du Finistère.

Un travail a été engagé sur le projet éducatif « Éducation à l'environnement » au sein du conseil d'administration et se poursuivra en 2023.

Le développement des partenariats

En 2022, Bretagne Vivante lançait avec ses partenaires bretons (Région, État) le programme Biodiversité, Naturalité et Changement climatique en Bretagne. L'objectif est de modéliser la répartition future de la faune et de la flore en s'aidant des types d'écosystèmes nécessaires à chaque taxon de flore et faune.

La convention entre Bretagne Vivante et le Conservatoire Botanique National de Brest a été retravaillée et visée par notre juriste. La convention ne contient pas d'échanges de données, mais une définition d'actes de partenariats. Le Conservatoire reconnaît la compétence de Bretagne Vivante.

L'année 2022 a marqué la fin de la première phase de cinq années d'activité de l'Observatoire breton du changement sur les estrans (OBCE) avec un bilan très positif tant sur le nombre de participants réguliers aux inventaires et aux formations à la taxonomie de la faune intertidale (plus de 100 participants aux marées mensuelles répartis en 10 groupes autour de la Bretagne), que sur les données recueillies. Ce point d'étape a permis une première analyse de la base de données (20 000 données, 645 espèces inventoriées dans 494 sites) avec l'aide d'une stagiaire de master de l'UBO de Brest et la collaboration avec l'IUEM qui s'est traduite par une communication au colloque scientifique national sur les habitats marins rocheux des côtes Manche-Atlantique à Brest. Cet événement a donné à l'OBCE une visibilité et une reconnaissance nationale en apportant des résultats véritablement novateurs sur la distribution régionale de plusieurs dizaines d'espèces.

2022 a permis non seulement de pérenniser un certain nombre de partenariats avec des entreprises (Hénaff, Chancerelle, etc.) grâce au travail consciencieux du groupe de travail partenariat qui réunit une dizaine d'administrateurs et autres bénévoles actifs et salariés, mais aussi de concrétiser de nouveaux mécénats avec des entreprises très diverses allant d'industries agros-alimentaires comme Laita, à

une startup dans le domaine de la cybersécurité, Hogo, jeune entreprise rennaise.

Le volet juridique

Sur le volet juridique, nous avons obtenu plusieurs victoires notamment l'annulation des arrêtés préfectoraux autorisant les tirs sur les choucas des tours, la condamnation des auteurs de faits de braconnage de pouces-pieds, de civelles et d'anguilles, ou pour la destruction de loutrons.

Plusieurs nouvelles actions juridiques ont été lancées sur l'année 2022, l'affaire la plus emblématique est notre recours engagé devant le Tribunal administratif de Rennes pour demander l'annulation de l'autorisation environnementale accordée pour l'usine Bridor à Liffré.

Côté communication

Autre gros travail pendant l'année 2022, la refonte du site internet de Bretagne Vivante qui constitue un outil de communication et de promotion des actions de Bretagne Vivante vers le public avec un accès plus aisé.

La revue Penn ar Bed gagne 150 abonnés : 1 100 en 2021, contre 1 250 en 2022. Après de nombreuses années d'investissement dans la revue, François de Beaulieu, en qualité de directeur de la publication passera le relais à Jean Michel Le Bot.

Côté de la vie associative et de la formation

Le tour des antennes se termine et des actions vont être rapidement proposées pour fluidifier et faciliter la vie associative et son fonctionnement.

Bretagne Vivante s'investit aussi dans la formation des jeunes volontaires en Service Civique. En 2022, l'association a organisé deux formations civiques et citoyennes dans le Finistère et deux formations en Ille-et-Vilaine.

L'équipe d'animation a produit un nouvel outil : l'espèce game. Le MOOC « Jardiner avec le vivant » développé avec la MCE et Eau et Rivières de Bretagne a été un succès avec 13 000 personnes inscrites.

Rapport financier 2022

Laurent GAGER, Trésorier

Après trois ans marqués par la crise COVID, l'année 2022 a permis de reprendre une dynamique habituelle des activités des bénévoles et des salariés, une forte croissance des produits en témoigne.

2022 est également marquée par une hausse très substantielle des charges de personnel due à la refonte de la convention collective (CNA devenue ECLAT), à des recrutements et à une dérive de l'inflation.

Des études importantes pour les trois prochaines années ont été renégociées et obtenues auprès de l'Office français de la biodiversité (Océanites, Observatoire Manche-Atlantique, etc.). Nous sommes également reconnus et retenus pour mener les atlas de biodiversité de plusieurs collectivités locales (ABC ou ABI).

2022 est aussi une année record pour le montant des investissements pour de nouveaux équipements et pour de la rénovation de bâtiments à hauteur de 466 k€.

Aussi en croissance significative, les legs qui totalisent 111 K€.

Enfin, on retiendra que les turbulences financières dues à la période inflationniste ont des conséquences négatives sur notre résultat financier (-32 K€).

Cela entraîne également une forte revalorisation des provisions d'indemnité de fin de carrière à hauteur de 74 K€ (23 K€ en 2021).

Résultats

Le résultat net est positif de 114.802 € et comparable à celui de 2021 (+ 135 624 €).

Une dégradation du résultat d'exploitation est constatée et s'explique par une forte augmentation des coûts liés au personnel qui n'ont pas été totalement couverts par la hausse des produits d'exploitation. Cependant, la bonne progression de ces derniers et le relèvement de nos tarifs négociés sont encourageants pour 2023.

Ce résultat d'exploitation de - 6 K€ nécessite d'activer des mesures correctives pour revenir impérativement en positif au plus vite. Le résultat exceptionnel de 124 K€ s'explique essentiellement par le produit des exonérations de charges patronales de 2020 et en partie par des plus-values sur des cessions de titres.

Ressources

Les produits d'exploitations progressent de 342 K€ (+ 9%).

Les prestations sont en hausse de 450 K€ (+ 41%).

La facturation d'expertises naturalistes fait un bond de + 45% (+382 k€).

Compte de résultats 2022

	31/12/22	31/12/21
	Total	Total
Produits d'exploitation	4 136 295 €	3 793 929 €
• Financements publics	1 956 019	2 088 144
• Prestations et ventes	1 712 676	1 248 523
• Adhésion	85 726	85 997
• Dons, renoncations, mécénats	158 410	170 767
• Utilisation du fonds dédiés*	13 179	48 105
Charges d'exploitation	4 142 613 €	3 763 831 €
Dont :		
• Charges de personnel	2 622 945 €	2 269 117
report en fond dédié*	13 800	122 805
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 6 318 €	30 099 €
2 - RÉSULTAT FINANCIER	- 1 098 €	31 329 €
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	- 7 416 €	61 428 €

	31/12/22	31/12/21
	Total	Total
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	124 674 €	78 297 €
Impôt sur revenus mobiliers	2 456 €	4 100 €
TOTAL DES PRODUITS	4 463 953 €	4 395 126 €
TOTAL DES CHARGES	4 349 151 €	4 259 502 €
EXCÉDENT OU DEFICIT	114 802 €	135 624 €
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat et mises à disposition	1 682 93 €	1 561 247 €
Charges		
Mises à disposition de locaux	48 546 €	48 546 €

L'éducation à l'environnement, en croissance de 50 K€, retrouve les niveaux d'avant pandémie, la formation également.

L'accès aux subventions se complique et les financements publics accordés pour remplir nos missions sont globalement en baisse de 132 K€ et reviennent à 1 956 K€, soit un niveau proche de 2020.

Ne figurent pas dans ces réalisations, les actions bénévoles qui sont estimées à 1,7 millions d'euros et représentent plus de 75 000 heures de travail.

Charges globales

Les frais de personnel augmentent de 365 K€, soit près de 16 %.

Les charges externes augmentent de 96 K€, soit + 9.1 %.

Comme prévu, les déplacements, en dépit de nouvelles pratiques, retrouvent des niveaux élevés : 181 K€ (+ 37%). La hausse du prix des carburants impacte forcément ce poste.

Bilan et fonds propres

466 K€ d'investissements ont été réalisés : deux nouveaux bateaux et le remplacement d'équipements nautiques pour 109 K€, des matériels d'observation pour 84 K€, des travaux d'aménagements de rénovation d'un bâtiment agricole et de la muséographie du Venec pour 207 K€.

Le poste créance augmente de 188 K€ (+8%), elles sont de 2.410 K€, dont 1.775 K€ sur des financements publics.

Les prestations et travaux réalisés pour lesquels les financements ne sont pas versés sont de 918 K€ à la fin de l'année. Ce besoin de préfinancement est encore plus élevé à certains moments de l'exercice et est récurrent.

Les efforts et la nouvelle organisation ont permis de réduire cet encours de 224 K€ par rapport à 2021.

Trésorerie et capacité financière

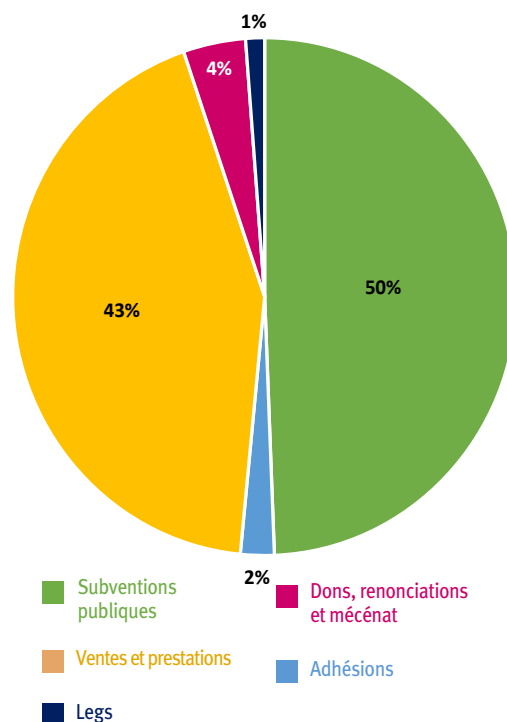
La trésorerie a baissé constamment au cours de l'année pour remonter à un niveau acceptable fin décembre.

Ce phénomène était attendu du fait des investissements importants et du remboursement des dettes contractées durant la période de la COVID. Ce niveau de trésorerie n'est toujours pas suffisant pour piloter sereinement une association de notre taille.

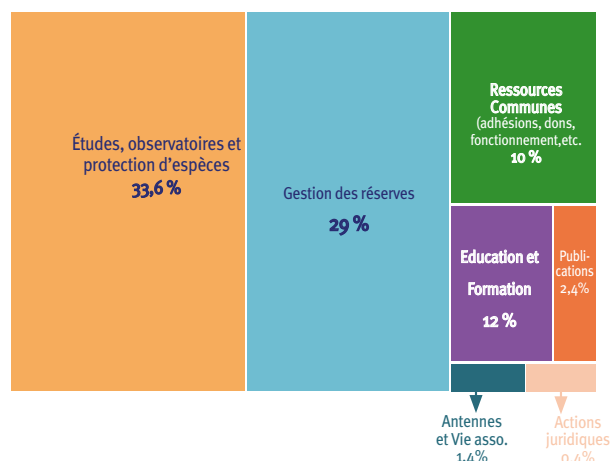
La capacité d'autofinancement est de 203 K€ (225 K€ en 2021 et 109 K€ en 2020).

Il est nécessaire que l'activité génère des ressources supplémentaires pour permettre à l'association d'investir et de rembourser les annualités d'emprunt importantes en 2023.

Répartition des ressources globales de l'association



Répartition des ressources par activité



Bilan 2022 (en euros)

	31/12/22			31/12/21	31/12/22		31/12/21
	Brut	Amort. et provisions	Net	Net	Net	Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	5 457 664	3 442 469	2 015 195	1 709 794			
Dont :							
• Immobilisations incorporelles	248 962	224 666	24 296	14 895			
• Immobilisations corporelles	4 426 443	3 202 853	1 223 590	948 351			
• Immobilisations financières	628 608	14 950	613 658	636 548			
• Biens reçus par legs à céder	153 651		153 651	110 000			
ACTIF CIRCULANT	2 881 522	7 155	2 874 367	2 902 822			
Stock et "en cours"	98 503	4 655	93 848	39 263			
CRÉANCES D'EXPLOITATION	2 783 019	2 500	2 780 519	2 863 559			
Dont :							
• Créances, usagers et comptes rattachés	568 499	2 500	565 999	390 735			
• Financements publics à recevoir	1 774 226		1 774 226	1 835 458			
• Disponibilités et VMP	360 581		360 581	623 606			
TOTAL ACTIF	8 339 186€	3 449 624€	4 889 562€	4 612 617€			
FONDS ASSOCIATIFS					1 481 739 €	1 408 591 €	
Dont, fonds propres :					903 136	930 195	
Report à nouveau					- 39 728	- 175 351	
Résultat de l'exercice					114 802	135 824	
FONDS DÉDIÉS					790 957 €	790 335 €	
PROVISIONS pour risques et charges					432 565 €	416 432 €	
DETTES					2 184 301 €	1 997 259 €	
dont :							
Emprunts et dettes					361 035	464 673	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					361 108	272 749	
Dettes fiscales et sociales					498 890	542 371	
TOTAL PASSIF					4 889 562 €	4 022 767 €	

Rapport moral 2022

Gwénola KERVINGANT, Présidente

Alexis JARAUD, Vice-président Finistère sud

L'assemblée générale est toujours l'opportunité de faire le bilan, de s'interroger sur l'efficacité de nos actions et de réfléchir à faire évoluer nos modes d'expression.

En ces temps de tensions, nous sentons poindre de l'inquiétude au sujet de l'incapacité collective à faire évoluer les pratiques, à mettre en place les changements nécessaires pour répondre à l'urgence climatique et à réduire l'effondrement de la biodiversité. Les diagnostics sont posés, partagés, de moins en moins remis en question. Mais, pour les actions, c'est plus compliqué ! Nous avons même souvent l'impression d'assister, ici ou là, à des régressions.

Les violences (manifestation de Sainte-Soline, menaces contre les journalistes) et les attaques ou manifestations (contre des structures syndicales comme la Confédération paysanne, contre des personnes ou services tel l'Office Français de la Biodiversité), le recul politique vis-à-vis des mesures de sauvegarde comme la pêche en aires marines protégées, la remise en question de ce qui nous semblait être des avancées (tentatives de remise en cause de la loi ZAN par le biais d'amendements) posent question à nos associations et nous les condamnons.

Plus globalement, comment se prémunir des dérives possibles liées au contrat d'engagement républicain auquel les associations sollicitant des subventions doivent souscrire ?

Nous sommes fermement convaincus que le modèle associatif doit être défendu pour continuer à produire des actions vertueuses au bénéfice de la nature. Pourtant, *a contrario*, les règles qui nous sont imposées, comme la logique des appels à projets qui nous mettent en concurrence entre structures

associatives, les lourdeurs technocratiques dès qu'il faut faire appel aux fonds européens (règles du jeu qui changent en cours de contrat, délais de paiements courant sur 2 ans ou plus, contrôles sur le montage administratif et non sur la qualité du travail réalisé, etc.), toutes vont à l'encontre du collectif et du faire ensemble.

La logique du profit est imposée aux structures associatives alors qu'elles rendent des services non marchands en associant des professionnels et des bénévoles engagés majoritairement vers des projets d'intérêt général ou en faveur du bien commun. Aujourd'hui, le modèle économique de Bretagne Vivante est fragile, et face aux nombreuses sollicitations, il nous faut être prudents dans la prise de risque.

Malgré ces difficultés, nous continuons le déploiement d'actions ciblées dans notre plan stratégique, même si nous peinons à dégager les moyens financiers à la hauteur de nos attentes comme par exemple sur le pilotage des thématiques Agriculture et biodiversité ou Mer et littoral.

Enfin, une grande majorité de nos administrateurs et membres actifs sont des retraités, quel va être l'impact du passage de l'âge de la retraite de 62 à 64 ans ?

Vous le constatez, vous le savez, nos contraintes sont nombreuses et les réticences ou résistances à une salutaire et forte évolution des pratiques le sont également.

Nous sommes cependant plus que jamais convaincus de la justesse et de l'importance de nos actions, au bénéfice de toutes et tous.

Cette année encore nous ne manquons pas de candidat.e.s au Conseil d'administration, merci à toutes et tous pour votre engagement !

Zoom sur nos adhérentes et adhérents

En 2022, 4 178 personnes (4 092 en 2021) ont soutenu Bretagne Vivante par leur adhésion, donnant ainsi les moyens à l'association de continuer ses missions.

Cette adhésion permet de recevoir la revue Bretagne Vivante Magazine et la newsletter mensuelle de l'association. Elle permet aussi de recevoir la carte d'adhérent qui donne accès à des tarifs préférentiels pour les visites et les animations de Bretagne Vivante.

Type d'adhésion	Nombre en 2022
Tarif Normal (30 €)	2 497
Tarif Conjoint ou enfant (6 €)	923
Tarif Étudiant ou Demandeur d'emploi (9 €)	423
Autres type d'adhésion	13
1 ^{er} adhésion offerte	297
Association (60 €)	25
TOTAL	4 178

Dans quel département vivent nos adhérents ?

